

PLF 2026 : SAUVER LE CONTRAT SOCIAL

En région Auvergne-Rhône-Alpes comme partout en France

Alors que le Sénat a engagé l'examen du Projet de loi de finances (PLF) pour 2026, les entreprises et organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sonnent l'alarme sociale et économique. Le PLF 2026, dans sa version initiale, entraînerait une baisse massive des moyens alloués aux associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui œuvrent chaque jour pour l'accompagnement et la protection des personnes les plus vulnérables, pour répondre aux besoins des habitants des territoires, pour conforter l'économie locale, pour mettre en œuvre les politiques publiques déployées sur le terrain.

L'Économie Sociale et Solidaire en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, l'ESS représentait près de 30 000 établissements employeurs et plus de 330 000 emplois. Cela représente 1 emploi sur 7 dans le secteur privé dans notre région.

Dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ESS représente 330 000 emplois et constitue un pilier majeur de l'attractivité du territoire : elle dynamise l'économie, renforce le lien social et les solidarités, soutient les personnes vulnérables et met en œuvre, concrètement, ainsi une économie de réponse aux besoins, démocratique, socialement et environnementalement responsable.

Or cette économie et les emplois qu'elle génère sont aujourd'hui menacés par les choix du PLF initial. Sans inflexion significative, ce sont des dizaines de milliers d'emplois de l'ESS qui pourraient disparaître : un véritable plan social diffus, qui fragilise directement l'accès à l'alimentation, à l'hébergement, à la santé, à la solidarité et à l'accompagnement des plus démunis.

La situation est d'autant plus préoccupante que les effets dominos de la réduction des moyens d'action des collectivités territoriales (via la baisse des dotations) entraînent un effet d'asphyxie supplémentaire des actions conduites dans les territoires au service des territoires.

Dans les prochains jours, les sénateurs auront l'opportunité de corriger des coupes budgétaires qui fragiliseraient des programmes essentiels à la cohésion sociale et à l'accès aux droits fondamentaux : insertion par l'activité économique, sport, jeunesse et vie associative, aide au développement... Autant de politiques publiques dont les entreprises et organisations de l'ESS constituent des acteurs clés.

Le Sénat pourrait également atténuer les efforts imposés aux collectivités territoriales, dont les financements structurent l'écosystème de l'ESS. Enfin, il lui revient de revenir sur les réductions prévues dans le budget de Bercy dédié à l'accompagnement des entreprises et organisations de l'ESS dans les territoires.

Il est urgent d'agir : ne pas le faire aurait des conséquences démocratiques et sociales vertigineuses. C'est pourquoi nous appelons les sénatrices et les sénateurs à agir sans tarder pour préserver la cohésion sociale, l'avenir de l'ESS, et l'attractivité de notre territoire.

Nous nous tenons disponible pour toute demande d'interview et/ou de reportage afin d'illustrer ces problématiques.

QUELQUES GRANDS CHIFFRES SUR L'ESS EN FRANCE :

L'ESS représente 2,6 millions d'emplois non délocalisables, répartis dans tous les domaines de l'économie et sur l'ensemble du territoire national, soit 13,7 % de l'emploi privé.

Le PLF pour 2026 c'est 1 milliard d'euros en moins pour les associations sans compter ce que les collectivités territoriales vont devoir absorber.

90 000 emplois associatifs sont menacés par les coupes budgétaires.

CRESS AURA : NOTRE RAISON D'ÊTRE

Représenter l'ESS auprès des pouvoirs publics

La CRESS représente les intérêts de l'ESS auprès des collectivités locales, au sein des comités régionaux, mais aussi au niveau national, auprès d'ESS France.

Promouvoir l'ESS comme mode d'entrepreneuriat

Que cela soit auprès d'étudiants, de scolaires, d'entrepreneurs ou de professionnels, notre équipe intervient pour sensibiliser sur l'ESS, mettre en lumière ce mode d'entrepreneuriat et inviter à collaborer avec cette économie.

Appuyer la création, le développement et le maintien des entreprises de l'ESS

Nos chargées de mission sont à l'écoute des acteurs locaux et œuvrent quotidiennement pour l'entrepreneuriat durable et l'innovation sociale, à travers l'accueil des porteurs et porteuses de projets, la coordination des réseaux d'acteurs de l'accompagnement ou encore avec l'organisation d'événements et de rendez-vous d'affaires.

Observer l'ESS sur les territoires

Notre observatoire, en collaboration avec ESS France et les autres CRESS, assure la contribution, la collecte, l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.

Appuyer la formation des salarié.es des entreprises et des bénévoles

Grâce à notre offre de services et notre catalogue de formations, notre équipe accompagne les organisations et les entreprises de l'ESS dans leur développement et leur professionnalisation.

CONTACT PRESSE

Service Communication CRESS Aura : communication@cress-aura.org - 07.57.47.95.27

Adresses : 11 Rue Auguste Lacroix, 69003 Lyon - 41 Rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand